

BE-A0525_702148_707927_FRE

**Inventaire des archives communales de Méan.
1848-1931 / N. Dardenne et E. Bodart**



**Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium**

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:	5
Consultation et utilisation	6
Conditions d'accès.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Langues et écriture des documents.....	6
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques.....	6
Histoire du producteur et des archives	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Histoire institutionnelle/Biographie/Histoire de la famille.....	7
Compétences et activités.....	7
Organisation.....	8
Archives.....	8
Contenu et structure	10
Contenu.....	10
Sélections et éliminations.....	10
Accroissements / compléments.....	10
Mode de classement.....	11
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS	13
I. Organisation de la commune.....	13
II. Gestion financière et comptable.....	14
A. Generalités.....	14
B. Documents budgétaires.....	14
5 - 47 Budgets pour les exercices 1888 à 1930. 1888-1930.....	14
C. Registres de comptabilité.....	17
48 - 49 Journaux généraux des dépenses et des recettes du receveur. 1888-1904.....	17
50 - 64 Grands livres des recettes pour les exercices 1905 à 1921. 1905-1921.....	17
65 - 81 Grands livres des dépenses pour les exercices 1905 à 1921. 1905-1921.....	18
82 - 107 Journaux-caisse. 1905-1930.....	19
D. Comptes et pièces justificatives.....	21
108 - 149 Comptes pour les exercices 1888 à 1930. 1888-1930.....	21
150 - 171 Pièces justificatives des comptes pour les exercices 1888 à 1909. 1888-1909....	24
E. Imposition.....	26
1. Impôts communaux.....	26
2. Dépôt de l'Administration du cadastre.....	26
178 - 179 Matrices cadastrales. Listes des propriétaires avec relevés de leurs propriétés foncières non-bâties et bâties. 1888-1920.....	26
III. Population.....	27
183 - 185 Registres de population. 1890-1920.....	27
IV. Affaires electorales.....	28
189 - 194 Doubles des rôles des contributions directes des exercices 1888 à 1893. 1888-1893.	28
195 - 207 Doubles des rôles de la contribution foncière, de la contribution personnelle sur la valeur locative, les portes et fenêtres et le mobilier ainsi que du droit de patente pour les exercices 1894 à 1906. 1894-1906.....	28

208 - 217 Double du rôle primitif, du premier rôle supplétif et du rôle n°239B, en ce qui concerne la contribution foncière et la contribution personnelle sur la valeur locative, les portes et fenêtres et le mobilier pour les exercices 1907 à 1916. 1907-1916.....	29
V. Enseignement.....	31
VI. Tutelle sur les établissements publics d'aide sociale.....	32
VII. Tutelle sur la fabrique d'église.....	33
227 - 235 Budgets de la fabrique d'église. 1916 et 1923-1930.....	33
236 - 245 Comptes de la fabrique d'église. 1921-1930.....	33
VIII. Gestion des cours d'eau.....	35

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Communes contemporaines. Méan

Période:

1848 - 1931

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0525.216

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 247
- Etendue inventoriée: 2 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Namur

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les documents du fonds d'archives de la Commune de Méan ont plus de trente ans et sont donc publics.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les règles de reproduction en vigueur aux Archives de l'État sont d'application.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Tous les documents présents dans le fonds d'archives communales de Méan sont présentés et écrits en français.

CARACTÉRISTIQUES MATÉRIELLES ET CONTRAINTES TECHNIQUES

Mis à part quelques documents fragilisés par le temps, aucune contrainte technique d'envergure n'est à déplorer.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Commune de Méan.

HISTOIRE INSTITUTIONNELLE/BIOGRAPHIE/HISTOIRE DE LA FAMILLE

Méan constitue un village groupé et agricole situé dans la province de Namur. Cette commune au paysage vallonné est aussi caractérisée par ses vastes étendues agricoles, ses carrières de pierres et ses bois.

Le territoire de Méan tient ses origines de l'Antiquité. Il constitue alors un *vicus* sur la chaussée romaine Reims-Cologne. Une bonne partie du village est ensuite intégré au ban d'Havelange pendant le Moyen-Age. L'autre partie dépend ainsi de l'abbaye de Saint-Hubert du Xe au XVIIIe siècle. L'histoire de cette commune est liée à la seigneurie de Boffeu. Méan demeure partie intégrante de la commune de Maffe jusqu'en 1887, date à laquelle elle en est détachée.

De 1944 à 1945, le château de Bassines sert de refuge et d'abris à de nombreux juifs et résistants. En 1944 notamment, la population du village se retrouve enfermée par les Allemands dans l'église Saint-Etienne pendant des heures tandis que trois résistants sont fusillés. De 1965 à 1975, la société Méan Motor Engineering s.a. fabrique dans ses ateliers quelques 650 voitures de marque Méan.

Une fois érigée en commune, celle-ci couvre un territoire d'une superficie de 902 ha. et sa vie économique est dominée par l'agriculture et un élevage concentré sur les bovidés et les porcs. Le secteur secondaire est représenté, essentiellement au XIXe siècle, par quelques métiers traditionnels aujourd'hui disparus. De son côté, la vie politique à Méan a toujours été animée par des personnalités locales.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

L'administration communale de Méan assume les compétences qui lui sont confiées sur son territoire par la Loi communale du 30 mars 1836. Elle exerce une double fonction.

D'une part, elle est un pouvoir local subordonné, chargé de l'exécution de certaines décisions prises par d'autres pouvoirs (État, Province). D'autre part, elle est une collectivité politique autonome. Elle exerce en conséquence une série de missions obligatoires, identiques pour chaque commune, et des missions facultatives, qui lui sont propres, sur la base de ce qui relève de l'intérêt communal. Elle est soumise à la tutelle des autorités supérieures, du Commissariat d'arrondissement à l'État.

Parmi les missions obligatoires, on relève : l'organisation et le cofinancement de l'assistance publique, l'organisation de l'enseignement communal primaire, la tenue des registres de l'état civil et de population, le contrôle des chômeurs, la couverture des

déficits des fabriques d'église, l'établissement des listes électorales, le maintien de l'ordre, l'entretien des voiries communales. L'ensemble des autres activités relève de missions facultatives, notamment en matière de logement, de tourisme, de promotion de l'activité économique, d'activités culturelles, etc.

Dans le cadre légal, les compétences communales ne sont pas définies de manière limitative dans la mesure où leur nombre dépend largement de la législation en vigueur et de son évolution. Les pouvoirs supérieurs peuvent en effet décider d'attribuer ou de retirer certaines compétences aux communes. L'évolution de la société amène régulièrement la commune à prendre en considération des domaines d'activité nouveaux, censés y répondre.

ORGANISATION

L'organisation de la commune de Méan est classique pour une petite entité rurale. Les organes politiques sont composés du Conseil communal, composé de quatre conseillers élus en principe tous les six ans et du Collège réunissant le bourgmestre et deux échevins, issu de la majorité au conseil.

Selon la Loi communale, le conseil règle tout ce qui est d'intérêt communal ; il délibère sur tout autre objet qui lui est soumis par l'autorité supérieure. Le Collège des bourgmestre et échevins est chargé : de l'exécution des lois, des règlements et arrêtés de l'État, du Conseil provincial et de la Députation permanente, lorsqu'elle lui est spécialement confiée ; de la publication et de l'exécution des résolutions du Conseil communal ; de l'administration des établissements communaux ; de la gestion des revenus, de l'ordonnancement des dépenses de la commune et de la surveillance de la comptabilité ; de la direction des travaux communaux ; des alignements de la voirie en se conformant, lorsqu'il en existe, aux plans généraux adoptés par l'autorité supérieure ; des actions judiciaires de la commune ; de l'administration des propriétés de la commune, ainsi que de la conservation de ses droits ; de la surveillance des employés salariés par la commune ; de faire entretenir les chemins vicinaux et les cours d'eau, conformément aux dispositions législatives et aux règlements de l'autorité provinciale.

Le bourgmestre, nommé par le Roi, a des attributions qui lui sont propres. Il est chargé de l'exécution des lois, des règlements et arrêtés de l'État, du Conseil provincial et de la Députation permanente. Il a notamment une compétence spécifique en matière de police sur tout le territoire communal.

Dans les petites communes rurales, l'administration proprement dite se limite au Secrétaire communal, disposant par moment d'un adjoint, au Receveur, au garde-champêtre et à un cantonnier. Pour assurer l'enseignement primaire, elle a recours à au moins un instituteur auquel s'adjoignent au gré des ouvertures temporaires de classes une institutrice primaire et une autre gardienne.

ARCHIVES

Le fonds d'archives de l'ancienne commune de Méan a fait l'objet d'un dépôt aux Archives de l'État à Namur en 1968. Un travail d'inspection préalable a été effectué par Gaston

Beterams, inspecteur des Archives de l'Etat. Ce dernier s'est rendu à Méan pour sélectionner les documents et préparer le dépôt du fonds en question. On ne dispose malheureusement que de peu d'informations concernant l'historique de ce fonds d'archives et des conditions de conservation de celui-ci avant qu'il ne fasse l'objet d'un dépôt.

Contenu et structure

CONTENU

Le fonds d'archives communales de Méan comporte des documents de 1848 à 1931, bien que la majorité des documents se concentrent dans une période s'étalant de 1888 à 1930. Il témoigne de manière assez classique de l'activité des organes politiques et de l'administration d'une petite commune rurale dans la seconde moitié du XIXe siècle et le début du XXe siècle.

Les fonctions obligatoires et facultatives entrant dans le champ de compétence de la Commune de Méan ont donné lieu à la production de documents dont seulement une petite partie, représentant seulement 1 mètre linéaire, est conservée dans ce fonds, traduisant une très faible importance matérielle des archives à disposition pour la commune de Méan.

Cependant, il est important de préciser d'emblée que les documents d'archives issus du fonds d'archives communales de Méan et en possession des Archives de l'État à Namur sont loin de représenter la majorité des documents appartenant à ce fonds. Il existe des lacunes dans la documentation de la commune.

En ce qui concerne les séries générales relativement bien représentées, on notera que la gestion financière et comptable de la commune forment les catégories de documents d'archives les plus importantes du fonds, quantitativement parlant. Viennent ensuite les documents relatifs aux affaires électorales, les documents d'état civil et de population, les documents relatifs à la fabrique d'église et aux institutions d'assistance publique et les procès-verbaux de réunions du Conseil communal.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

En préalable à l'opération de classement et d'inventoriage, l'inspecteur des Archives de l'État Gaston Beterams a établi une sélection des documents d'archives qui lui semblaient être important de déposer aux Archives de l'État, et ce sur la base des directives existantes en la matière. Cette sélection a été effectuée lors de sa visite aux autorités communales de Méan.

ACCROISSEMENTS / COMPLÉMENTS

Comme expliqué précédemment, le fonds d'archives communales de Méan est lacunaire et laisse apparaître des manques flagrants dans certains domaines d'activités, certains de ceux-ci n'étant en aucune manière représentés par des documents d'archives.

Dans le futur, il est possible que la Commune de Havelange souhaite effectuer un dépôt aux Archives de l'État à Namur concernant des archives communales de Méan encore en sa possession.

MODE DE CLASSEMENT

Lorsque les archives communales de Méan sont entrées aux Archives de l'État à Namur, elles étaient classées grossièrement. Ce classement n'était pas satisfaisant, puisque n'apparaissait nullement la répartition fonctionnelle des dossiers traités par l'administration communale, mais que seule primait une répartition par sujets traités des archives.

Le cadre de classement fonctionnel adopté aujourd'hui suit celui proposé pour les archives communales depuis 1795 par Herman Coppens dans *De onsluiving van archieven*, p. 447-458.

Description des séries et des éléments

I. ORGANISATION DE LA COMMUNE

- | | | |
|----------|--|----------|
| 1 | Registre aux délibérations du Conseil communal. 1887-1901. | 1 volume |
| 2 | Dossier relatif au traitement des receveurs communaux. 1927. | 1 pièce |

II. GESTION FINANCIÈRE ET COMPTABLE

A. GENERALITÉS

- 3** Souscription faite par la commune de 44 actions du chemin de fer de Clavier à Melreux avec embranchement de Somme-Leuze à Marche. 1919. 1 pièce
- 4** Indemnité aux officiers du Ministère public près les Tribunaux de police. 1915. 1 pièce

B. DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

- 5** 5 - 47 BUDGETS POUR LES EXERCICES 1888 À 1930. 1888-1930. 1888. 1 cahier
- 6** 1889. 1 cahier
- 7** 1890. 1 cahier
- 8** 1891. 1 cahier
- 9** 1892. 1 cahier
- 10** 1893. 1 cahier
- 11** 1894. 1 cahier
- 12** 1895. 1 cahier
- 13** 1896. 1 cahier
- 14** 1897. 1 cahier

15	1898.	1 cahier
16	1899.	1 cahier
17	1900.	1 cahier
18	1901.	1 cahier
19	1902.	1 cahier
20	1903.	1 cahier
21	1904.	1 cahier
22	1905.	1 cahier
23	1906.	1 cahier
24	1907.	1 cahier
25	1908.	1 cahier
26	1909.	1 cahier
27	1910.	1 cahier
28	1911.	1 cahier
29	1912.	1 cahier

30	1913.	1 cahier
31	1914.	1 cahier
32	1915.	1 cahier
33	1916.	1 cahier
34	1917.	1 cahier
35	1918.	1 cahier
36	1919.	1 cahier
37	1920.	1 cahier
38	1921.	1 cahier
39	1922.	1 cahier
40	1923.	1 cahier
41	1924.	1 cahier
42	1925.	1 cahier
43	1926.	1 cahier
44	1927.	1 cahier

45	1928.	1 cahier
46	1929.	1 cahier
47	1930.	1 cahier

C. REGISTRES DE COMPTABILITÉ

48 - 49 JOURNAUX GÉNÉRAUX DES DÉPENSES ET DES RECETTES DU
RECEVEUR. 1888-1904.

48	1888-1902.	1 volume
49	1902-1904.	1 volume

50 - 64 GRANDS LIVRES DES RECETTES POUR LES EXERCICES 1905 À 1921.
1905-1921.

50	1905.	1 cahier
51	1906.	1 cahier
52	1907.	1 cahier
53	1908 et 1909.	1 cahier
54	1910 et 1911.	1 cahier
55	1912.	1 cahier
56	1913.	1 cahier

57	1914.	1 cahier
58	1915.	1 cahier
59	1916.	1 cahier
60	1917.	1 cahier
61	1918.	1 cahier
62	1919.	1 cahier
63	1920.	1 cahier
64	1921.	1 cahier
	65 - 81 GRANDS LIVRES DES DÉPENSES POUR LES EXERCICES 1905 À 1921. 1905-1921.	
65	1905.	1 cahier
66	1906.	1 cahier
67	1907.	1 cahier
68	1908.	1 cahier
69	1909.	1 cahier
70	1910.	1 cahier

71	1911.	1 cahier
72	1912.	1 cahier
73	1913.	1 cahier
74	1914.	1 cahier
75	1915.	1 cahier
76	1916.	1 cahier
77	1917.	1 cahier
78	1918.	1 cahier
79	1919.	1 cahier
80	1920.	1 cahier
81	1921.	1 cahier
82	82 - 107 JOURNAUX-CAISSE. 1905-1930. 1905.	1 cahier
83	1906.	1 cahier
84	1907.	1 cahier
85	1908.	

1 cahier

86 1909.

1 cahier

87 1910.

1 cahier

88 1911.

1 cahier

89 1912.

1 cahier

90 1913.

1 cahier

91 1914.

1 cahier

92 1915.

1 cahier

93 1916.

1 cahier

94 1917.

1 cahier

95 1918.

1 cahier

96 1919.

1 cahier

97 1920.

1 cahier

98 1921.

1 cahier

99 1922.

1 cahier

100 1923.

		1 cahier
101	1924.	1 cahier
102	1925.	1 cahier
103	1926.	1 cahier
104	1927.	1 cahier
105	1928.	1 cahier
106	1929.	1 cahier
107	1930.	1 cahier

D. COMPTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

108	108 - 149 COMPTES POUR LES EXERCICES 1888 À 1930. 1888-1930. 1888.	1 cahier
109	1889.	1 cahier
110	1890.	1 cahier
111	1891.	1 cahier
112	1892.	1 cahier
113	1893.	1 cahier

114	1894.	1 cahier
115	1895.	1 cahier
116	1896.	1 cahier
117	1897.	1 cahier
118	1898.	1 cahier
119	1899.	1 cahier
120	1900.	1 cahier
121	1901.	1 cahier
122	1902.	1 cahier
123	1903.	1 cahier
124	1904.	1 cahier
125	1905.	1 cahier
126	1906.	1 cahier
127	1907.	1 cahier
128	1908.	1 cahier

129	1909.	1 cahier
130	1910.	1 cahier
131	1911.	1 cahier
132	1912.	1 cahier
133	1913.	1 cahier
134	1914.	1 cahier
135	1915.	1 cahier
136	1916.	1 cahier
137	1918.	1 cahier
138	1919.	1 cahier
139	1920.	1 cahier
140	1921.	1 cahier
141	1922.	1 cahier
142	1923.	1 cahier
143	1924.	1 cahier

144	1925.	1 cahier
145	1926.	1 cahier
146	1927.	1 cahier
147	1928.	1 cahier
148	1929.	1 cahier
149	1930.	1 cahier
	150 - 171 PIÈCES JUSTIFICATIVES DES COMPTES POUR LES EXERCICES 1888 À 1909. 1888-1909.	
150	1888.	1 chemise
151	1889.	1 chemise
152	1890.	1 chemise
153	1891.	1 chemise
154	1892.	1 chemise
155	1893.	1 chemise
156	1894.	1 chemise
157	1895.	1 chemise

158	1896.	1 chemise
159	1897.	1 chemise
160	1898.	1 chemise
161	1899.	1 chemise
162	1900.	1 chemise
163	1901.	1 chemise
164	1902.	1 chemise
165	1903.	1 chemise
166	1904.	1 chemise
167	1905.	1 chemise
168	1906.	1 chemise
169	1907.	1 chemise
170	1908.	1 chemise
171	1909.	1 chemise
172	Pensions. 1910-1930.	1 liasse

- 173** Acte relatif au paiement d'une somme par la Commune au profit de la Province et concernant le financement d'un institut bactériologique. 1917.
1 pièce

E. IMPOSITION

1. IMPÔTS COMMUNAUX

- 174** Rôles d'imposition pour l'entretien et l'amélioration de la voirie vicinale. 1888-1919.
1 liasse
- 175** Rôle de la taxe communale spéciale correspondant à 20% de la taxe professionnelle sur les traitements, salaires et pensions, pour l'exercice 1925. 1925.
1 pièce
- 176** Rôle de la taxe sur le bétail pour l'année 1918. 1919.
1 pièce
- 177** Rôles de la taxe communale sur les chiens pour l'exercice 1916. 1916.
2 pièces

2. DÉPÔT DE L'ADMINISTRATION DU CADASTRE

178 - 179 MATRICES CADASTRALES. LISTES DES PROPRIÉTAIRES AVEC RELEVÉS DE LEURS PROPRIÉTÉS FONCIÈRES NON-BÂTIES ET BÂTIES. 1888-1920.

- 178** Premier volume.
1 volume
- 179** Deuxième volume.
1 volume
- 180** Table alphabétique des propriétaires inscrits à la matrice cadastrale. 1914-1919.
1 pièce
- 181** Tableau indicatif primitif des propriétaires et des propriétés foncières, non bâties et bâties, ainsi que de leur contenance, classement et évaluation cadastrales. [Seconde moitié du XIXe siècle].
1 volume

III. POPULATION

182	Index de registres de population. 1890-1901.	1 volume
183	<i>183 - 185 REGISTRES DE POPULATION. 1890-1920.</i> 1890-1901.	1 volume
184	1902-1911.	1 volume
185	1911-1920.	1 volume
186	Registre des sorties. 1899-1900.	1 volume

IV. AFFAIRES ELECTORALES

- 187** Relevés des maisons et bâtiments nouvellement construits, reconstruits ou agrandis dont l'occupation a été déclarée. 1912. 1 pièce
- 188** Relevés des contribuables habitants la commune qui payent au profit de l'État : une somme de 90 francs et plus en impôts directs, une somme d'au moins 20 francs du chef du droit de patente. 1901-1917. 1 liasse
- 189 - 194 DOUBLES DES RÔLES DES CONTRIBUTIONS DIRECTES DES EXERCICES 1888 À 1893. 1888-1893.**
- 189** 1888. 1 liasse
- 190** 1889. 1 liasse
- 191** 1890. 1 liasse
- 192** 1891. 1 liasse
- 193** 1892. 1 liasse
- 194** 1893. 1 liasse
- 195 - 207 DOUBLES DES RÔLES DE LA CONTRIBUTION FONCIÈRE, DE LA CONTRIBUTION PERSONNELLE SUR LA VALEUR LOCATIVE, LES PORTES ET FENÊTRES ET LE MOBILIER AINSI QUE DU DROIT DE PATENTE POUR LES EXERCICES 1894 À 1906. 1894-1906.**
- 195** 1894. 1 liasse
- 196** 1895. 1 liasse
- 197** 1896. 1 liasse

198	1897.	1 liasse
199	1898.	1 liasse
200	1899.	1 liasse
201	1900.	1 liasse
202	1901.	1 liasse
203	1902.	1 liasse
204	1903.	1 liasse
205	1904.	1 liasse
206	1905.	1 liasse
207	1906.	1 liasse
 <i>208 - 217 DOUBLE DU RÔLE PRIMITIF, DU PREMIER RÔLE SUPPLÉTIF ET DU RÔLE N°239B, EN CE QUI CONCERNE LA CONTRIBUTION FONCIÈRE ET LA CONTRIBUTION PERSONNELLE SUR LA VALEUR LOCATIVE, LES PORTES ET FENÊTRES ET LE MOBILIER POUR LES EXERCICES 1907 À 1916. 1907-1916.</i>		
208	1907.	1 cahier
209	1908.	1 cahier
210	1909.	1 cahier

211	1910.	1 cahier
212	1911.	1 cahier
213	1912.	1 cahier
214	1913.	1 cahier
215	1914.	1 cahier
216	1915.	1 cahier
217	1916.	1 cahier

V. ENSEIGNEMENT

- 218** Dossier relatif aux renseignements donnés au Gouvernement provincial concernant les sommes perçues comme subsides scolaires. 1er janvier 1914-1er octobre 1920. 1 liasse
- 219** Notes de frais relatives à l'adjudication de mobilier scolaire. 1924. 1 pièce
- 220** Correspondance relative à un subside provincial accordé à la commune pour une école d'adultes en 1923. 21 février 1924. 1 pièce

VI. TUTELLE SUR LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'AIDE SOCIALE

- 221** Budget du Bureau de Bienfaisance de la commune pour l'exercice 1923.
1922. 1 pièce
- 222** Comptes du Bureau de Bienfaisance de la commune pour les exercices 1920
à 1924. 1920-1924. 1 liasse
- 223** Comptes de la Commission d'Assistance publique pour les exercices 1925 à
1930. 1925-1930. 1 liasse

VII. TUTELLE SUR LA FABRIQUE D'ÉGLISE

224	Procès-verbal de la séance du Conseil de fabrique. 6 avril 1924.	1 pièce
225	Procès-verbal de la séance du bureau des marguilliers. 6 avril 1924.	1 pièce
226	État nominatif et composition du bureau des marguilliers. 6 avril 1924.	1 pièce
227 - 235 BUDGETS DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE. 1916 ET 1923-1930.		
227	1916.	1 cahier
228	1923.	1 cahier
229	1924.	1 cahier
230	1925.	1 cahier
231	1926.	1 cahier
232	1927.	1 cahier
233	1928.	1 cahier
234	1929.	1 cahier
235	1930.	1 cahier
236 - 245 COMPTES DE LA FABRIQUE D'ÉGLISE. 1921-1930.		
236	1921.	1 cahier

237	1922.	1 cahier
238	1923.	1 cahier
239	1924.	1 cahier
240	1925.	1 cahier
241	1926.	1 cahier
242	1927.	1 cahier
243	1928.	1 cahier
244	1929.	1 cahier
245	1930.	1 cahier

VIII. GESTION DES COURS D'EAU

246

Atlas des cours d'eau non navigables ni flottables. 1884.

1 volume